



Demande de substitution du chef de groupe

Séjour de chasse au gros gibier.

Modalités de substitution

Le substitut est la seule personne qui sera autorisée à remplacer le chef de groupe dans le cas où il ne pourrait être présent lors du séjour. Le nom du substitut ne peut être changé après l'inscription. Il est fortement recommandé de nommer l'un des membres du groupe comme substitut.

Il est à noter que le substitut n'est pas autorisé à apporter une modification sans l'autorisation explicite du chef de groupe.

Règles de substitution du chef de groupe

Une substitution du chef de groupe est autorisée seulement pour ces trois circonstances :

1. Mortalité du chef de groupe ou dans sa famille immédiate;
 2. Convocation dans une cour de justice ;
 3. Raison **imprévue** d'ordre médical (aucune raison d'ordre professionnel ou scolaire ne sera autorisée).
- Dans tous les cas de substitution, les pièces justificatives officielles (certificat de décès du chef de groupe, subpoena avec rapport de signification ou original du billet de médecin) doivent accompagner la demande.
 - Toute demande de substitution doit être soumise au moins 7 jours ouvrables avant le début du séjour par le chef de groupe dans la mesure du possible.
 - La seule personne qui est autorisée à être substitut au chef de groupe est celle indiquée sur le formulaire d'inscription au moment de la réservation.
 - Le nom du substitut et le numéro de certificat de chasseur valide indiqués au moment de la réservation ne peuvent être changés après l'inscription.
 - Un chef de groupe ou un substitut ne peuvent pas être détenteur de plus d'un séjour de chasse à l'original ou de cerf de Virginie dans les réserves fauniques de la Sépaq.
 - Le substitut du chef de groupe qui est détenteur d'un forfait de chasse identifié « 60 ans et plus » doit lui aussi être âgé de 60 ans ou plus.



Demande de substitution du chef de groupe

Séjour de chasse au gros gibier.

Merci de compléter ce formulaire et de nous transmettre tous les documents par courriel à substitution@sepaq.com au moins **7 jours ouvrables** avant le séjour.

Information du chef de groupe

Numéro de réservation	
Chef de groupe (prénom et nom)	
Adresse courriel du chef de groupe	
Date du séjour	
Numéro de téléphone du chef de groupe	
Numéro de certificat du chasseur du chef de groupe	
Raison de la demande de substitution. (Cochez la case correspondante)	Raison médicale <i>imprévue</i> du chef de groupe. ¹
	Convocation du chef de groupe devant le tribunal. ²
	Mortalité dans la famille immédiate du chef de groupe. ³
Joindre les pièces justificatives.	

Information sur le substitut (nom inscrit sur le formulaire de participation seulement)

Substitut (prénom et nom)	
Numéro de certificat du chasseur	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique (courriel)	

J'autorise mon substitut à effectuer des modifications à la réservation

J'atteste l'authenticité des informations fournies dans le présent formulaire ainsi que des documents joints.

Signature du chef de groupe : _____

Commentaires :

1. Joindre une note signée de votre médecin, avec diagnostic que vous ne pourrez participer au séjour de chasse, en précisant la date de celui-ci.

2. Joindre une copie du subpoena et de la preuve de signification.

3. Joindre une copie de l'avis de décès.